



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Reçu le

26 NOV. 2025

Mairie de Saint-Eloi



Nevers, le 20 novembre 2025

Direction de la Santé Publique

Département Prévention Santé Environnement
Unité Territoriale Santé Environnement de la Nièvre

Affaire suivie par : Virginie POT
Courriel ars-bfc-dsp-se-58@ars.sante.fr
Téléphone : 07 63 59 19 74

PJ : 1

Objet : Avis sur révision n°3 PLU de Saint-Eloi

**La directrice générale de l'agence
régionale de santé de Bourgogne Franche-
Comté**

A

Monsieur le Maire

Mairie

Chemin du Bois Bouchot

Vous m'avez transmis pour avis, un projet de modification simplifiée n°3 du PLU de votre commune.

Cette procédure a pour effet de créer un secteur NCF pour la réalisation de terrains familiaux locatifs, jouxtant l'aire de grand passage sur la commune de Saint-Eloi. Ce site est actuellement classé en zone naturelle N.

Après examen de ce dossier, ces modifications n'appellent aucune observation de ma part.

Mes services restent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour la directrice générale de l'ARS,
Pour la directrice de la santé publique,
L'Ingénieur d'études sanitaires.

Jean-Claude VIDEUX